

**TROIS PAS DE PLUS...**

FAISANT SUITE À  
*UN PAS DE PLUS*  
(JUIN 2021)

**POUR METTRE FIN  
À L'ITINÉRANCE**

**SEPTEMBRE 2022**



COLLECTIF  
D'ORGANISMES  
MEMBRES



ACCUEIL BONNEAU  
CAP ST-BARNABÉ  
CARE MONTRÉAL  
LA MAISON DU PÈRE  
LE CHÂÎNON  
MISSION BON ACCUEIL  
MISSION OLD BREWERY  
PROJETS AUTOCHTONES DU QUÉBEC

# Préambule

*La pandémie de COVID 19 a été l'occasion d'unir les forces de nos organismes. Ensemble, nous proposons des solutions pour améliorer l'accès et la trajectoire de services permettant de sortir de la rue ou d'éviter de s'y retrouver et nous invitons l'ensemble des acteurs et des organismes concernés à emboîter le pas vers une lutte efficace à l'itinérance à Montréal. Nous nous inscrivons en phase avec les travaux gouvernementaux, mais sommes d'avis qu'un niveau de coordination supérieur entre ceux-ci et les acteurs sur le terrain, notamment au niveau des financements, doit être atteint pour porter fruits.*



Accueil  
Bonneau



MONTREAL  
CENTRE DE MONTREAL



LE CAP  
SAINT-BASILE

LE CHAÎNON



LA MAISON  
DU PÈRE



MISSION  
Bon Accueil

MISSION  
OLD BREWERY



PROJETS  
AUTOCHTONES  
DU QUÉBEC



MMFIM

Collectif d'organismes membres du Mouvement pour mettre fin à l'itinérance à Montréal.

# Une vision : un chez-soi où aller

**Dans l'esprit du \*plan d'action concerté montréalais en itinérance et fondé sur des données probantes :**

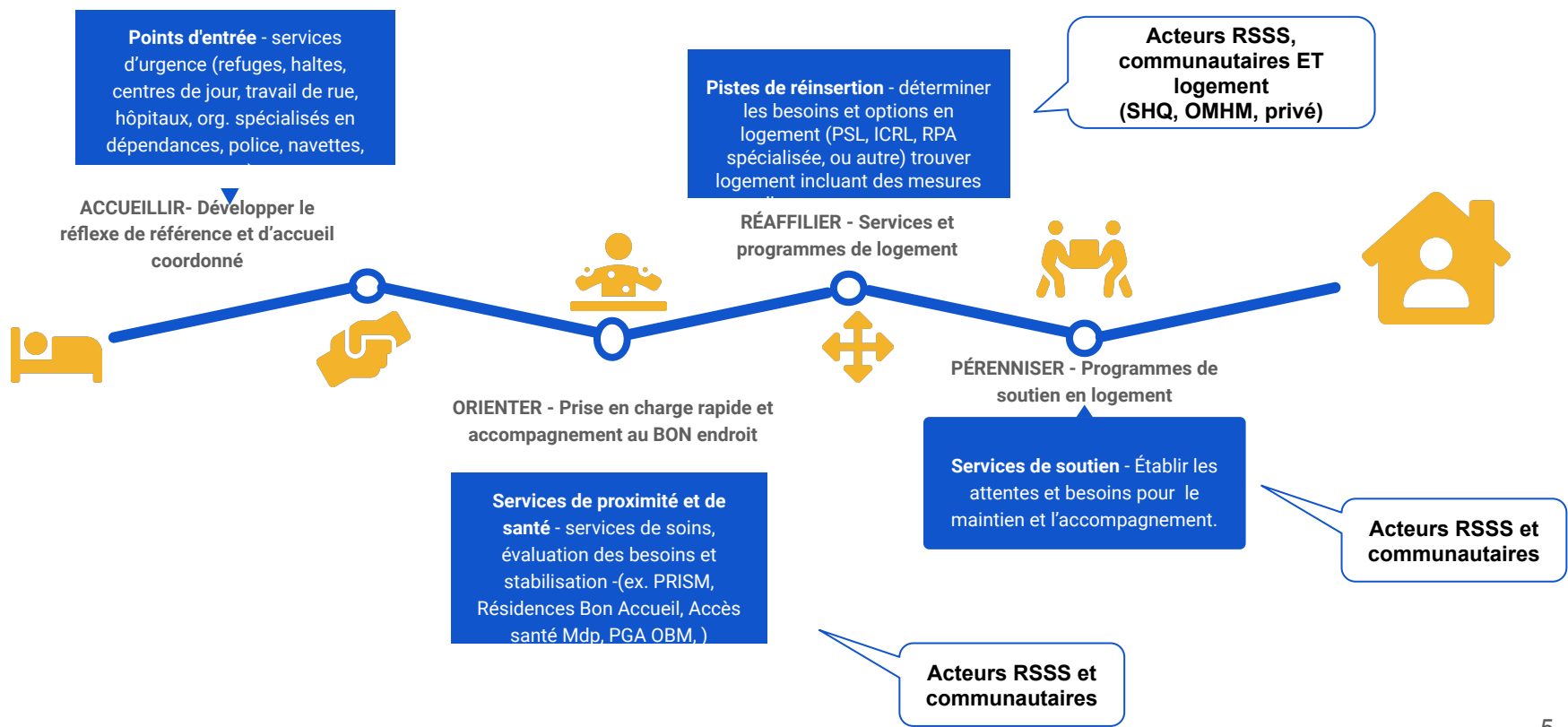
- Réduire le nombre de personnes en situation d'itinérance.
- Aider celles qui sont à risque de le devenir.
- Mettre l'accent sur le développement d'actions concertées et intégrées.
- Faciliter la prévention, l'accès au logement, l'accompagnement et la ré-affiliation sociale.
- Assurer un financement pérenne de mesures durables, à la hauteur des besoins.

# Principes directeurs

- Reconnaître nos expertises individuelles et collectives comme organismes spécialisés en itinérance et la contribution de ces expertises à un continuum de services.
- Accéder à des services adaptés pour des personnes et des groupes qui présentent des besoins particuliers (femmes, transgenres, autochtones, maladies chroniques, santé mentale et/ou dépendances, vieillissement précoce, aînés, etc.).
- Renforcer les partenariats avec le réseau de la Santé et des Services sociaux, les instances municipales et les organismes communautaires du milieu.
- Faciliter une entrée en logement rapidement, entre autres, par l'assouplissement des critères d'admissibilité en logement subventionné et en coordination avec les mesures d'accompagnement psychosocial et communautaire, et ce, peu importe le modèle offert par les organismes partenaires.



# Favoriser l'accompagnement et un continuum de services adaptés vers une forme de logement permanent



# Juin 2021 - Un pas de plus - Accueil et réaffiliation

*« Un pas de plus » proposait principalement la transformation des services hivernaux et d'urgence ponctuels en services continus en ciblant les personnes qui se trouvent en hébergement d'urgence et en hébergement de transition.*



## L'actualisation « d'un pas de plus » prévoit :

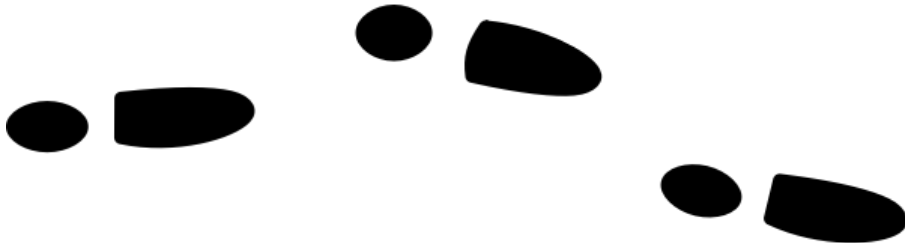
- Offrir des services 24\7 tout au long de l'année.
- Améliorer l'accès aux ressources en évaluation des besoins, en intervention et en accompagnement psychosocial ainsi qu'aux ressources en soutien attribuées aux places en hébergement d'urgence.
- Assurer une meilleure réponse aux besoins de la personne.
- Accompagner les personnes vers des programmes internes, un logement, de l'hébergement transitoire, ou d'autres ressources.
- Augmenter le nombre de personnes en logement ou en hébergement adapté.
- Diminuer le besoin de places en hébergement d'urgence et en haltes-accueil.

# Juin 2022 - *Trois pas de plus...pour mettre fin à l'itinérance*

« Trois pas de plus ... pour mettre fin à l'itinérance » propose des mesures qui permettront aux personnes en situation d'itinérance de sortir de la rue de façon définitive et de bénéficier d'un droit fondamental : un lieu où elles peuvent vivre en sécurité dans la paix et la dignité.

## L'actualisation de « Trois pas de plus » prévoit :

- De maintenir une cohérence avec les stratégies des programmes fédéraux, provinciaux et municipaux en itinérance.
- D'optimiser l'aide aux personnes en cohérence avec les approches déjà utilisées aujourd'hui auprès des personnes en situation d'itinérance .
- De permettre la continuité entre la prestation de services d'urgence et le renforcement des démarches d'évaluation des besoins de la personne et la référence aux ressources et services.
- De mettre de l'avant l'expertise et les services spécifiques dans le cadre d'une approche globale pour répondre aux besoins variés et complexes.
- D'assurer la capacité de coordonner les actions en tant que partenaires.
- D'offrir une trajectoire efficace vers un logement et un continuum de services.



# Trois pas de plus...ou trois piliers interdépendants

## Accueil et réaffiliation

*(Un pas de plus)*

- Accès 24\7, 365 jours par année aux services d'urgence (hébergement haltes, navettes, services de réaffiliation).

+

## Financement et accompagnement

- Financer l'accompagnement en logement de 2 250 personnes en situation d'itinérance sur cinq ans.

→

## Accueil coordonné

- Créer et implanter un système d'accueil coordonné permettant, entre autres, de répondre aux besoins en matière de logement ou d'hébergement adapté en collaboration avec l'ensemble des partenaires.

Réduire les coûts associés aux services d'urgence par une approche visant le logement ou l'hébergement adapté.

Répondre de façon équitable aux besoins en matière de logement ou d'hébergement adapté des personnes en situation d'itinérance ou à risque, adapter les orientations des services futurs, assurer une trajectoire de services efficace et efficiente.





## Le principe des solutions proposées a déjà été expérimenté avec succès

Par exemple :

- Depuis 2016, 625 personnes ont obtenu un logement et de l'accompagnement dans le cadre des phases 1,2 et 3 de *Projet logement Montréal* (PLM).
- Depuis le début de la pandémie, 177 personnes ont été logées à travers le programme *Bienvenue* mis en place dans le cadre des projets Royal-Victoria, Place-Dupuis et Hôtel-Dieu. Les personnes logées ont conservé leur logement dans près de 90% des cas.
- Il en va de même pour les personnes logées et accompagnées dans les studios de plusieurs de nos organismes. Toutes des mesures qui favorisent la stabilité résidentielle.

**Selon les statistiques observées par les organismes signataires de 3 pas de plus, cinq nouvelles entrées en logement par année permettent de fermer une place d'urgence à long terme.**

# *Trois pas de plus... pour mettre fin à l'itinérance*

En somme, *trois pas de plus* est un appel à la volonté et la concertation des différents paliers politiques et gouvernementaux pour saisir ce moment charnière et mettre à profit les expériences Individuelles et collectives au service d'une trajectoire efficace de prévention et d'accueil, de ré-affiliation sociale et d'accompagnement en logement en s'offrant les conditions gagnantes que sont les trois piliers proposés.

***“Seul un réel continuum de services peut avoir la prétention de mettre fin à l'itinérance.”***

Qu'attendons-nous encore pour se l'offrir comme société ?

